

# Prévention de la Désinsertion Professionnelle

(Action P.D.P.)

---



## LE SAVOIR FAIRE :

Plus fort que l'inaptitude

### En relation avec nos partenaires...

- De la prévention
- Du maintien dans l'emploi
- De la formation professionnelle
- De l'insertion professionnelle
- Des organisations professionnelles

Les coûts de nos interventions sont compris  
dans vos cotisations

---

Nos équipes  
restent  
à votre disposition

---



Contactez-nous

[sante-travail@gasbtp.com](mailto:sante-travail@gasbtp.com)  
Tel. : 03.26.48.42.14

SIST GASBTP Nord Est

---

1 rue Emile Cazier-51100 REIMS  
[www.gasbtp.fr](http://www.gasbtp.fr)

## Ensemble Anticipons

Votre service de santé au travail  
et ses partenaires proposent  
d'accompagner les entreprises  
et leurs salariés en difficultés...

Les salariés  
malades ou accidentés

Les salariés  
en restrictions d'aptitude

Les salariés seniors

Les salariés  
en situation de handicap

La solution  
est possible  
dans l'entreprise

LES MESURES MOBILISABLES...  
Après l'évaluation  
Des capacités restantes

Les aménagements techniques  
des postes de travail

Les actions de bilan  
professionnel et de formation

Les mesures organisationnelles :  
*Les adaptations du temps de travail*  
*Le temps partiel compensé*

Les mesures spécifiques  
pour seniors

La solution  
est possible  
hors de l'entreprise

Dans certains cas, les salariés  
ne peuvent pas être maintenus  
dans leur entreprise d'origine.

Votre service de santé au travail  
reprendra alors le relais et  
proposera un  
accompagnement avec ses  
partenaires de la réinsertion  
professionnelle